



**Mémoire de Vrac environnement  
sur l'agriculture urbaine à Montréal  
à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)**

**Montréal, juin 2012**

**Rédaction :**

**Simon Racine, directeur général;**

**Violaine Pronovost, coordonnatrice de projets;**

**Geneviève Nadeau, secrétaire-trésorière.**

**Utilisation du masculin :**

**Dans ce document, l'utilisation du masculin pour désigner les personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.**

**Vrac environnement**

**7001, rue Hutchison**

**Montréal (Qc) H2N 1Y9**

**Tél. : 514-270-4049**

**Télec. : 514-270-8428**

**[sracine@vracenvironnement.org](mailto:sracine@vracenvironnement.org)**

**[www.vracenvironnement.org](http://www.vracenvironnement.org)**

## Présentation de Vrac environnement

Vrac environnement est un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des Montréalais en favorisant des pratiques de développement durable.

### *Nos objectifs :*

Notre organisme a vu le jour en janvier 2008 dans le but de satisfaire les besoins en développement durable dans le quartier Parc-Extension à Montréal.

- Promouvoir et soutenir la participation et les initiatives des Montréalais pour l'amélioration de leur qualité de vie;
- Poser des actions en matière de développement durable;
- Favoriser la recherche environnementale pour développer des approches et des modes d'intervention novateurs;
- Favoriser l'émergence de projets répondant aux besoins des Montréalais;
- Développer et consolider des liens avec les acteurs montréalais en développement durable.

### *Nos volets:*

Vrac environnement organise des activités et des projets variés touchant tant les adultes, les élèves des écoles que les citoyens du quartier. L'organisme a peu à peu décidé d'élargir ses horizons pour réaliser des activités environnementales partout où le besoin se fait sentir à Montréal, et particulièrement dans les quartiers qui ne bénéficient pas d'organismes œuvrant pour l'environnement.

- Éco-quartier Parc-Extension (programme municipal)
- Programme Techno-Écolo (programme de réinsertion sociale et de recyclage informatique)
- Quartier verts, actifs en santé (QVAS)
- Quartier 21 (programme municipal et de la Direction de santé publique en aménagement urbain et santé environnementale)
- Verdissement (institutionnel, privé et communautaire)
- AU (2 jardins collectifs, 1 jardin éducatif, 1 projeté)
- Éducation (citoyenne et environnementale)
- Boutique écologique

## *Notre expertise en lien avec l'AU : Éléments de contexte*

Vrac environnement est impliqué depuis 2005 dans la gestion de jardins collectifs biologiques (Jardin Saint-Roch et Jardin Bloomfield) et de ruelles vertes, ainsi que dans la mise en valeur d'espaces verts. D'emblée, Vrac environnement tient à signifier son appui à cette consultation publique historique pour la Ville de Montréal et pour le Québec. Vrac environnement souhaite saisir cette opportunité pour mettre en relief l'ensemble des types de contribution potentielle (sociale, environnementale, économique, etc.) de l'agriculture en milieu urbain, en partageant son expertise et en soumettant ses recommandations.

La plupart des projets d'AU (AU) de Vrac environnement ont vu le jour dans le quartier Parc-Extension, caractérisé par une forte diversité et densité ethno-culturelle. Ainsi, les objectifs et les buts à atteindre dans la plupart de nos projets sur le terrain ont dès le départ été développés et élaborés pour intégrer des indicateurs propres au contexte du milieu, c'est-à-dire sur des indicateurs, de rapprochement culturel, de partage et de communication entre participants et intervenants. Ce mémoire a pour objectif spécifique de transmettre partiellement les lignes de force de l'expertise développée par Vrac environnement en matière d'AU dans ce contexte spécifique, et d'identifier les défis et enjeux qui nous apparaissent les plus significatifs en vue d'un développement cohérent et porteur de l'AU sur l'île de Montréal.

### *Portrait de quartier de Parc-Extension<sup>1</sup>*

- *Parc-Extension est le quartier le plus densément peuplé de la Ville de Montréal, avec un taux cinq fois supérieur à la moyenne de l'île.*
- *Le quartier sert de point d'accueil historique de la population immigrante: on y compte de nos jours près d'une centaine de groupes ethniques d'origines variées, population pour la plupart issue de l'immigration récente.*
- *78% des citoyens ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais et une proportion significative de ces citoyens ne parlent aucune de ces deux langues.*
- *Les jeunes âgés de moins de 15 ans comptent pour 19% de la population du quartier, un chiffre nettement plus élevé que la moyenne montréalaise. On compte sur le territoire six écoles primaires et une secondaire.*
- *La population de Parc-Extension est considérée comme défavorisée: 52% des ménages y vivent sous le seuil de faible revenu.*
- *Le revenu total moyen des individus de 15 ans et plus s'élève à 17 239\$ par année par rapport à 32 946\$ en moyenne pour la Ville de Montréal.*
- *Le taux de bébés de faible poids des plus élevés (6,2% dans le quartier) reflète une sous-alimentation des femmes enceintes et une situation économique fragile.*
- *Le taux de chômage y est plus de deux fois supérieur à la moyenne de la ville.*
- *42% des personnes âgées de 15 ans et plus ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires.*
- *Depuis 2008, on constate une augmentation de 22% du nombre de personnes aidées par des banques alimentaires.*

<sup>1</sup> Profil de la population du territoire de Parc-Extension, CSSS de la Montagne, 2008.

[http://www.csssdelamontagne.qc.ca/fileadmin/csss\\_dlm/Publications/CLSC\\_Profil\\_PExt\\_2008v3.pdf](http://www.csssdelamontagne.qc.ca/fileadmin/csss_dlm/Publications/CLSC_Profil_PExt_2008v3.pdf)

## I. Agriculture urbaine, cohésion sociale et intégration<sup>2</sup>

### Mise en contexte

Tel que mentionné précédemment, l'expérience de Vrac environnement en matière d'AU s'inscrit dans un contexte fortement multiculturel, où le quartier constitue un lieu d'atterrissage et/ou de transition pour une importante population immigrante. Ainsi, l'intégration, d'abord socio-culturelle, des nouveaux arrivants demeure une préoccupation constante pour les intervenants du quartier. Il devient important d'œuvrer auprès de cette population pour briser l'isolement, susciter la rencontre et l'échange interculturel, stimuler l'apprentissage du français, participer à la création d'un sentiment d'appartenance au nouveau milieu de vie, etc.

Amy Cutter-Mackenzie, chercheure Australienne, a d'ailleurs observé dans ses travaux auprès de groupes de nouveaux arrivants que le jardinage pouvait servir de levier pour l'apprentissage d'une nouvelle langue, pour étudier la culture d'accueil et pour construire un sentiment d'appartenance chez des personnes qui ont été déplacées au travers d'un processus migratoire (Cutter-Mackenzie, 2009<sup>3</sup>). Legault (2011) aborde aussi la dimension sociale de l'expérience d'AU et stipule qu'au niveau individuel, elle permet aux participants de rencontrer des gens différents, d'élargir leurs horizons, de socialiser, et parfois de discuter de leur situation personnelle avec d'autres participants. En outre, ce type de projet faciliterait non seulement les échanges au sein du groupe, mais aussi entre le groupe et le reste de la communauté, et entre personnes de milieux socio-économiques différents et d'origines ethniques diverses. Il s'agit sans conteste d'un lieu de valorisation culturelle pour chaque participant qui y partage ses expériences et son savoir horticole hérité de son pays d'origine.

Dans d'autres cas, certaines personnes ayant été jardinières parlent même de possibles impacts économiques découlant de la socialisation et du réseautage ayant eu lieu dans les jardins, ce qui pourrait même mener jusqu'à l'obtention d'un emploi. De plus, l'approche d'*empowerment* dont font preuve certains animateurs de jardin aurait un impact positif au niveau de l'estime et de la confiance en soi, deux qualités non négligeables pour un retour sur le marché du travail<sup>4</sup>.

### Des expériences inspirantes

C'est autour de ces objectifs que Vrac environnement mène depuis plus de 7 ans ses projets de jardins collectifs<sup>5</sup> qui ont vu défilé des dizaines de personnes de tous horizons. La rencontre interculturelle et le travail collectif de ces personnes de différents profils socio-économiques et

---

<sup>2</sup> Concernant ces dimensions, nous référons notamment les lecteurs à Legault, A.-M. (2011). « Les jardins collectifs en milieu urbain : Espaces d'éducation relative à l'éco-alimentation », *Mémoire de maîtrise en sciences de l'environnement*, UQÀM, 254 p.

<sup>3</sup> Cutter-Mackenzie, Amy. 2009. « Multicultural School Gardens: Creating Engaging Garden Spaces in Learning about Language, Culture, and Environment ». *Canadian Journal of Environmental Education*, vol. 14, p. 122-135.

<sup>4</sup> Comme le souligne par ailleurs Legault (2011) : « Sur l'AU et la santé, plusieurs chercheurs soulignent que la production alimentaire en ville permet d'amener un bien-être physique (à travers l'activité physique) et mental (dimension thérapeutique et ressourcement) aux participants (Garnett, 1999 ; Brown et Jameton, 2000; Clennont, 2004 ; Milligan, Gatrel1 et Bingley, 2004; Wegmuller et Duchemin; 2010).

<sup>5</sup> Legault 2011 : « parcelle partagée, mais non individuellement divisée, où responsabilités, connaissances, travaux et récoltes sont partagés entre les participants» (Stiegman, 2004, p.16). »

origines est un aspect non négligeable du « vivre ensemble » contribuant à la cohésion sociale dans un quartier où les tensions culturelles sont parfois palpables.

En ce sens, l'AU est universelle et rallie les cultures et les générations ! En effet, nous avons constaté que les jardins collectifs peuvent constituer un point d'ancrage multiculturel (contact entre les divers horizons culturels ; partage de connaissance autour de l'alimentation ; etc.) significatif, contribuant à la cohésion sociale d'un quartier ainsi qu'à l'intégration socio-culturelle de ses résidents. Il a été observé, au fil du temps, que les jardiniers (personne seule, jeunes familles, ou autre) semblent venir chercher au jardin l'appartenance à un groupe se réunissant sur une base régulière dans un contexte informel et convivial. De plus, malgré la constitution très hétérogène des groupes, aucune tension raciale ou conflit n'a pris forme à ce jour, si ce ne sont que quelques anecdotes démontrant la richesse de l'échange interculturel et des actions mises en place pour favoriser le « vivre ensemble » (voir encadré Tranches de vie !).

De plus, l'AU représente un dénominateur commun permettant l'échange intergénérationnel (parents-enfants ; aînés ; jeunes professionnels ; etc.) si important en contexte migratoire. En effet, le pont entre les premières, deuxième et troisième générations tend à s'élargir alors que les plus jeunes auront appris et intégré plus rapidement la langue et les mœurs de la société d'accueil, créant une perte de repères et de contact avec la culture d'origine. Ainsi, il devient important de susciter la communication et l'interaction entre les générations et en ce sens, le jardinage n'a pas d'âge ! Cette expérience a particulièrement été observée dans le jardin collectif Bloomfield, alors que les usagers de la Maison des jeunes ont été invités à y jardiner avec leurs parents.

Au-delà des projets d'AU communautaires et institutionnalisés, nombre de personnes cultivent dans Parc-Extension. On observe des balcons verdoyants où s'agencent une multitude de bacs de culture ou encore, au fil des ruelles, des cours arrières gorgées de plants de tomates que les gens, souvent Italiens d'origine, chérissent d'été en été. L'exploration des possibilités de projets collectifs de jardinage dans les cours arrières privées pourrait également permettre de valoriser des espaces jusqu'ici inutilisés tout en consolidant des liens au sein d'un voisinage particulièrement fragmenté dans le quartier. Par exemple, « troc ton jardin » est un concept qui pourrait devenir très intéressant pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie et qui veulent socialiser en partageant leur terrain. Cette initiative a d'ailleurs déjà été observée dans Parc-Extension et apparaît comme une alternative à la pénurie de terrains potentiellement cultivables.

En outre, à travers ses projets, Vrac environnement a notamment pu utiliser l'AU et le verdissement comme vecteurs de sensibilisation à des enjeux plus larges tels que la saine gestion des matières résiduelles domestiques, très problématique au sein du quartier. Donc l'intégration de l'AU par rapport aux enjeux de propreté, de gestion des matières résiduelles, d'embellissement, de culture biologique, de compostage, de consommation responsable et d'environnement au sens large, est une façon de recouper plusieurs enjeux associés de près à la qualité de vie, comme la sécurité urbaine ou la santé publique.

Nous mettons donc l'emphase dans ce mémoire sur le fait que les projets d'AU les plus porteurs nous semblent être ceux qui intègrent plus d'une dimension (multifonctionnalité), et dont la finalité ne se résume pas à la production maraîchère.

L'exemple du *Jardin Éducatif multifonctionnel de l'école secondaire Lucien-Pagé*, illustre bien cette idée. Mis en place en 2011 par Vrac environnement et ses partenaires, ce jardin visait en premier lieu à contrer le flânage chez les adolescents dans le parc voisin en créant un site d'interprétation interactif en AU adapté aux élèves du secondaire. La création d'une aire de jardinage multifonctionnelle a non seulement permis d'accompagner les élèves dans l'apprentissage du jardinage biologique à travers toutes les étapes de réalisation d'un jardin, mais le site entend par ailleurs devenir un espace public convivial et verdoyant facilitant la rencontre à proximité de l'école et ce, dans un quartier fortement dominé par les surfaces minéralisées (asphalte et béton).

### *Jardin communautaire vs jardin collectif : constats par rapport aux liens sociaux*

Étant gestionnaire de jardins collectifs, Vrac environnement se doit souvent d'expliquer la nuance entre ce type de projets et les jardins communautaires qui sont eux généralement tributaire de la municipalité.

La principale caractéristique qui différencie, selon nous, ces deux concepts a trait, au-delà du fait de partager ou non la parcelle et la récolte, aux aspects de cohésion sociale qu'ils supportent. Bouvier-Dalton et Gilles Sénécal (2001) soulignent en effet que les relations sociales au cœur des jardins communautaires restent mitigées, voire la plupart du temps superficielles (éphémères, ponctuelles). Tout comme c'est le cas pour les jardins collectifs, ce type d'initiative favorise les contacts, qui créent des liens interpersonnels plus privilégiés que dans d'autres types d'espaces publics. Pourtant, le jardin communautaire ne semble pas être un territoire de recomposition du lien social fort. De plus, l'aspect d'implication communautaire souhaité par les bénévoles qui font la gestion collective du jardin semble absent.

#### **Tranches de vie!**

**Le jardinage, quel qu'en soit sa forme, est un sujet et un passe-temps qui rallie. Au sein des projets collectifs, chacun y va de sa petite expérience personnelle, les participants et les animateurs des jardins échangeant entre eux leur savoir horticole propre à leurs pays d'origines.**

**À titre d'exemple, lors des périodes de désherbage du jardin qui s'effectuaient en groupe le samedi matin, une participante a pris soin de mettre de côté une plante que tous qualifiaient d'envahissante et d'inutile et empêchant une bonne productivité des végétaux. Sous le regard étonné des autres participants, elle a pris soin de placer ces « mauvaises herbes » dans son sac de provision au milieu des tomates et courges issus du jardin. Tout sourire, elle a expliqué que dans sa région natale, cette plante est un aliment prisé et que, fidèlement à son habitude, elle la cuisinera ici encore!**

**À une autre occasion, certaines pratiques horticoles ont été revues pour une question d'appartenance religieuse alors qu'un des jardiniers s'est interrogé sur l'utilisation de poudre d'os lors de la mise en terre des plantes. Ce dernier s'est inquiété du fait que des carcasses animales, de toutes espèces confondues, pouvaient être utilisées dans la conception de ce mélange. Ce participant a donc pris soin de consulter son leader spirituel afin de savoir s'il pouvait consommer les aliments issus d'une telle pratique. L'histoire ne fait pas mention des détails de la réponse qui lui a été donnée, mais on a pu observer que le participant n'a pas consommé de légumes issus du jardin si ce ne sont ceux ayant poussé dans une petite parcelle exempte de poudre d'os. C'est d'un commun accord, que les jardiniers ont décidé de remplacer ce produit d'origine animale par un d'origine végétale dans ce petit espace pour accommoder le jardinier en question.**

## *Nos recommandations*

- **Reconnaître et encourager les projets collectifs d'AU comme un outil d'intégration des nouveaux arrivants et à la cohésion sociale, une question d'intérêt pour la région montréalaise qui accueille annuellement plus de 75% des immigrants au Québec et qui promeut l'interculturalisme et le « vivre ensemble ».**
- **Intégrer aux projets d'AU au sein d'espaces publics (et à leurs budgets) l'installation de mobilier durable (tables, bancs, éléments d'interprétation, etc.) et ce, particulièrement au sein de quartiers moins favorisés, plus densément peuplés et plus pauvres en espaces verts, de façon à donner toute leur fonctionnalité à ces lieux de rencontre et d'échange.**
- **Encourager des projets d'AU sensibles à la spécificité de leur contexte d'intervention, qui intègrent plus d'une dimension (multifonctionnalité) et qui prennent ancrage dans le milieu, (par exemple, qui adaptent certaines dimensions à la composante multiculturelle d'un quartier).**
- **Mettre en lien les projets d'AU avec d'autres plates-formes clé en termes d'intégration, de soutien social et communautaire, ce qui favorise notamment l'accès à des ressources jusque-là méconnues des citoyens.**

## **II. L'agriculture urbaine participe à la sécurité alimentaire**

### *Mise en contexte*

La situation précaire d'une part importante des citoyens du quartier Parc-Extension n'est plus à démontrer. Pourtant, assujettie aux fluctuations de l'économie du pays et autres facteurs externes, les besoins de toutes sortes sont de plus en plus criants.

Devant une population de plus en plus fragilisée, il importe de trouver de nouvelles sources de financement stable qui permettront aux organismes œuvrant dans le quartier de mieux répondre à la demande croissante et de développer des projets novateurs qui donneront accès plus facilement à des aliments frais et adaptés aux citoyens, en provenance notamment des pays d'Asie du Sud-est. Les organismes en place ne peuvent, dans l'état actuel des choses, absorber cette demande croissante.

Pour notre part, les jardins collectifs que nous avons démarrés en 2005 ont permis jusqu'ici d'accueillir en moyenne entre 8 et 15 familles par année (l'équivalent d'une trentaine de personnes). En outre, nous sommes actuellement à développer deux autres projets de jardins collectifs qui contribuent à faire diminuer la liste d'attente du jardin communautaire de la ville, le jardin Babylone, saturés depuis des années.



## *La concertation comme levier*

Vrac environnement est actif sur une table de concertation dans le quartier, soit le **Groupe de réflexion et d'action en sécurité alimentaire de Parc Extension (GRASAPE)**, qui regroupe 15 organismes travaillant à différents degrés à la sécurité alimentaire. Cette table vise à diminuer et à favoriser l'élimination de l'insécurité alimentaire vécue par les citoyens du quartier, tout en respectant la diversité culturelle et religieuse et en faisant la promotion d'une saine alimentation. L'objectif du GRASAPE est de regrouper et de favoriser la concertation entre les organismes qui œuvrent en sécurité alimentaire, les institutions et les citoyens qui s'y intéressent, afin d'harmoniser leurs activités respectives et d'élaborer un plan d'action annuel comportant des objectifs communs en fonction des besoins de la population. De plus, il vise à : Favoriser l'émergence de nouvelles initiatives (projets concertés en sécurité alimentaire et en alimentation dans le quartier; Participer aux lieux de concertation et/ou aux activités réalisées dans le milieu touchant l'alimentation; Développer une analyse commune des enjeux de la faim et de la pauvreté dans Parc-Extension; Favoriser la consommation de produits locaux (agriculture et production alimentaire québécoise).

D'ailleurs, l'un des nouveaux projets de jardins collectifs sur lesquels travaille actuellement Vrac environnement est en concertation avec des partenaires du GRASAPE. Si ce dernier voit le jour, on entend créer des ponts entre le jardin et les différents services offerts par les organismes participants afin d'offrir un programme complet et structurant (exemples : les cuisines collectives pour les ateliers de cuisine et de saine alimentation, Vrac environnement pour l'éducation relative à l'environnement et le lien entre les écoles et les familles, etc.).

À ce jour, plusieurs activités ont été rendues possible grâce à cette table, mais un enjeu demeure commun au groupe : *comment satisfaire les besoins alimentaires des populations vulnérables qui n'ont pas les mêmes habitudes alimentaires que la majorité des montréalais?*<sup>6</sup>

Nous avons remarqué que, bien qu'ayant dans le quartier du dépannage alimentaire, des points de chute tels *Bonne boîte Bonne bouffe, l'Agriculture soutenue par la communauté (ASC)* ou même *les paniers LUFAs Farms*, et aussi des magasins-partage de Noël, les citoyens ne sont pas comblés par l'offre disponible sur ce marché parallèle et qui est surtout le dernier rempart pour une soi-disant saine alimentation.

C'est pourquoi dans nos jardins collectifs nous avons laissé aux participants le choix des légumes et des fines herbes qu'ils allaient récolter. À notre grande surprise, outre la tomate, plusieurs ont choisi des produits bien de chez-eux (aubergine, bok-choy, piment fort, etc.)<sup>7</sup>. Il suffit d'examiner l'offre des magasins-partage et des dépannages alimentaires pour constater qu'il n'est pas rare que les produits plus exotiques n'existe tout simplement pas. Nous avons remarqué que pendant le magasin-partage de Noël, les gens n'arrivaient tout simplement pas à choisir le maximum d'items qui leur était attribué, puisque les produits disponibles ne semblaient pas correspondre à leurs besoins, à leurs habitudes alimentaires et à ce qu'ils savent cuisiner.

---

<sup>6</sup> Legault 2011 : « Au cœur des villes, où résident aujourd'hui plus de 50 % de la population mondiale (ONU, 2009a), le lien culturel à la nourriture se retrouve également profondément perturbé ».

<sup>7</sup> Legault 2011 : « chaque jardin est le reflet unique du milieu auquel il appartient (Stiegman, 2004, p.18) ». Lutter contre = « perte de culture et de compétences alimentaires ».

La sécurité alimentaire ne concerne pas uniquement la taille du panier, mais bien la qualité de son contenu. Et en ce sens, il est reconnu que sur le marché, le prix du panier de fruits et de légumes ne cesse d'augmenter. De plus, nous avons observé que les végétaux offerts dans les banques alimentaires manquent souvent de fraîcheur, ce qui entraîne une perte nutritionnelle et un désintérêt face à ces derniers. Dans ce contexte, l'AU permet de donner aux citoyens dans le besoin un accès gratuit ou à très faible coût à des kilos de légumes frais et d'excellente qualité. Pour ce qui est des expériences propres aux jardins collectifs de Vrac environnement, bien que ce ne soit pas toujours la totalité des jardiniers qui fassent face à une situation économique difficile, force est de constater que nombre d'entre eux ont pu bonifier la quantité de fruits et de légumes consommés grâce à cet apport.

### *Quelques expériences et pistes de solutions :*

#### *1. Journée sur l'alimentation et les saines habitudes de vie*

Cette concertation du milieu (dynamique prenant nouvellement place depuis quelques années seulement dans le quartier) a permis la mise en place d'une journée sur l'alimentation ayant pour objectif de faire connaître l'offre et les groupes en sécurité alimentaire dans le quartier et de présenter le tableau de la situation actuelle de la souveraineté alimentaire à Montréal et dans Parc-Extension. Nous avons rejoint plus de 500 personnes du quartier lors de cet événement qui a été considéré comme un succès. Ce qui est maintenant souhaité pour les prochaines éditions, c'est de faire connaître et de valoriser la richesse gastronomique des gens du quartier par le biais d'une fête et d'impliquer pour ce faire les citoyens et les commerçants du quartier. Nous avons pu démontrer qu'autour de la bouffe, il y a encore un sentiment de partage, de communication et d'échanges entre les cultures de toutes les provenances.

#### *2. Mini-serres communautaires dans les quartiers défavorisés*

Au même titre que les serres Lufa près du marché central, Vrac environnement considère que de mettre sur pied des petites serres (entre 2 500 à 5 000 pieds carré) destinées aux personnes défavorisés des quartiers centraux, permettraient à ces gens de manger frais, local et à moindre coût. Bien entendu, il faudrait mettre sur pied des programmes favorisant la conversion des toits de certains édifices municipaux ou commerciaux afin d'amortir les coûts de démarrage et d'investissement d'une telle entreprise (exemple : réduction de la consommation énergétique des bâtiments). Cela pourrait alimenter en partie des cafétérias communautaires, des cuisines collectives, des cafés communautaires, etc. Nous croyons qu'à moyen et long terme, ce type d'implantation pourrait être rentable et suffire à une demande à petite échelle comme celui des quartiers centraux. Les Serres du Dos blanc dans Ville St-Laurent, des serres sous forme de coopérative localisée sur un terrain public, nous apparaissent comme une première tentative, et une expérience à suivre en ce sens. Chez Vrac environnement, nous serions par ailleurs tentés par une expérience sur un toit, puisque nous sommes situés dans un quartier densément bâti, ou très peu d'espaces verts ou en friche sont disponibles pour l'AU.

## Recommandations

- **Reconnaître et encourager l'AU comme une solution participant à la sécurité et à la souveraineté alimentaire des populations des quartiers centraux montréalais.**
- **Assurer un apport financier supplémentaire aux groupes communautaires en AU afin d'étendre l'offre des services à une clientèle plus large, et l'offre alimentaire de surcroît, et de s'adapter à la nouvelle demande alimentaire des nouveaux arrivants défavorisés.**
- **Développer ou élaborer un ou des programmes de financement pour permettre à des projets-pilotes novateurs en AU d'élargir l'éventail des solutions d'une agriculture locale, rentable et près des quartiers défavorisés (l'exemple des petites serres communautaires ou des jardins collectifs gérés en partenariat).**

## III. Des espaces en friche, des espaces à mettre en valeur

### Mise en contexte

L'AU entraîne des répercussions positives, tant au point de vue de l'environnement que de la cohésion sociale : par l'augmentation du couvert végétal, par la lutte aux îlots de chaleur urbains et de la pollution de l'air, par l'amélioration de la propreté, par l'embellissement et l'aménagement de nouveaux milieux de vie, par la sécurisation des lieux, et par la prise en charge par les citoyens et les commerçants de leur milieu de vie.

En 2009, Vrac environnement s'est doté du *Plan d'action de verdissement écologique et d'embellissement* (PAVÉE) qui consiste à réaménager et verdir les espaces vacants, laissés en friche ou fortement minéralisés et ce, publics ou privés (terrasses institutionnelles, coins abandonnés, etc.). De surcroît, dans Parc-Extension, selon la Direction de santé publique de Montréal (DSPM), le nombre et l'ampleur des îlots de chaleur sont nettement supérieurs à la moyenne montréalaise. Tel que nous l'avons documenté dans le *Plan Quartier vert, actif et en Santé* (QVAS)<sup>8</sup>, il y a un manque flagrant d'espaces verts et de végétation dans le quartier. Les 13 petits parcs comptent pour moins de 5% du territoire et seul un accès au parc Jarry, par l'entremise d'un passage à niveau, permet au citoyen de jouir de cet espace vert. Le ratio d'espaces verts par habitant dans l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension est le moins élevé de toute l'île de Montréal, soit 0,3 ha/1000 habitants, alors que la moyenne est de 1,2ha/1000 habitants<sup>9</sup>.

C'est donc aussi dans cette perspective que nous voulons et espérons donner au quartier des espaces de rencontre et où les gens vont pouvoir s'arrêter pour se reposer, apprendre, jouer, discuter, profiter de la fraîcheur de la végétation et animer le quartier par leur présence et nous considérons

---

<sup>8</sup> <http://vracenvironnement.org/quartier-vert/quartiers-verts-actifs-et-en-sante>

<sup>9</sup> [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arr\\_vill\\_fr/media/documents/Publications\\_brochu\\_atlasquartiersF-2004.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arr_vill_fr/media/documents/Publications_brochu_atlasquartiersF-2004.pdf)

que l'AU offre ces opportunités. Parallèlement, le quartier se trouve à être l'un des plus densément peuplés de la ville et les espaces vacants pouvant accueillir de nouveaux parcs ou lieux de jardinage se font de plus en plus rares et il s'agit là l'un des principaux défis de l'AU.

### *Milieus de vie à préserver et à partager*

Les besoins de Parc-Extension et des quartiers défavorisés en matière de sécurité alimentaire et de soutien social sont beaucoup plus grands qu'ailleurs. Il est ainsi crucial de trouver des terrains supplémentaires pour offrir des possibilités d'AU, tel le jardinage collectif, à un plus grand nombre de citoyens du quartier. Devant la rareté des terrains propices à la culture, les cours d'école du quartier, les ruelles, les endroits laissés en friche et non réhabilités peuvent intégrer des éléments d'AU en plus de jouer par le fait même d'une revitalisation et d'une touche de fraîcheur par la déminéralisation notamment. Grâce au don ou au prêt par les écoles et les municipalités d'espaces à réhabiliter, la communauté d'élèves, de parents et de citoyens désirant participer à ces projets pourraient bénéficier de la présence de jardin collectif ou d'espaces de jardinage dans leur milieu de vie. Il s'agit là en outre de l'occasion de participer à une forte prise en charge citoyenne de son territoire autour des questions environnementales et d'approvisionnement en aliments de qualité.

Cependant, afin de permettre ce genre de développement, cela demande de la part des municipalités, des commissions scolaires, des institutions et autres propriétaires fonciés une part d'ouverture et une bonne collaboration. Les entraves à la mise en place d'initiatives en AU peuvent être nombreuses à commencer par la lourdeur administrative des requêtes pour prêt d'espace, mais surtout vue la méconnaissance par ces acteurs de ce qu'est l'AU et sa portée. De plus, l'établissement d'un espace cultivable peut demander un investissement de départ important ne pouvant pas toujours être supporté par l'OSBL, l'école ou les citoyens concernés. Entre autres, il faut penser à la décontamination de ces espaces afin de les réhabiliter et de pouvoir les utiliser à bon escient et sans potentielle problématique sanitaire liée à la valorisation et la culture de ces espaces. Aussi, il est nécessaire de jouir d'un accès à l'eau et dans certains cas, d'un espace pour le rangement des outils de jardinage.

### *Augmentation de la valeur foncière*

Suite à un changement d'utilisation du sol, soit de vacant à espace cultivable, le site devient beaucoup plus attrayant et embellit ainsi l'environnement immédiat. Il a été constaté que dans certaines villes où il y eu une grande réaffectation du sol par des jardins ou des espaces verts (*Added value community farm* à Brooklyn par exemple) la valeur d'un pâté de maisons ou d'un quartier tout entier peut être augmenter. De ce fait, l'AU permet à un quartier de se refaire une beauté et de regagner le cœur des citoyens qui jouissent d'un milieu de vie beaucoup plus agréable. Certains nomment ce phénomène d'embourgeoisement, d'autre de revitalisation. Chose certaine, plusieurs peuvent profiter de cette valeur ajoutée à un milieu de vie.

### *Ruelles vertes comestibles : assurer la participation des citoyens*

Comme nous l'avons déjà mentionné, des espaces publics sont à reconvertir, comme par exemple, et nous le voyons depuis quelques années à Montréal, les ruelles. Ces dernières, ont été prises d'assaut

comme vecteurs de lieux de rencontre, mais aussi afin d'agrandir les cours arrière, donc par le fait même devenir de petits jardins privés. Dans certains quartiers, il existe encore des ruelles non pavées, comme c'est le cas dans Parc-Extension, et qui nécessitent peu d'investissement pour installer des bandes cultivables, contrairement à d'autres endroits où il faut désalphater pour ensuite introduire des petits jardinets. Dans la plupart de ces projets, nous voyons un effort collectif vers un objectif individuel, soit celui de cultiver près de chez soi tout en embellissant son environnement immédiat.

Nous pouvons aussi imaginer que plusieurs ruelles soient bloquées à la circulation automobile et offrent un potentiel plus grand que seulement de petites plates-bandes cultivables. Ainsi, peut-être suffirait-il de s'entendre avec les instances municipales et de réaménager ou de reconvertir certaines parcelles de ruelle en jardinets et d'en augmenter la superficie et le rendement maraîcher.

### **Recommandations**

- **Promouvoir l'inclusion et la représentativité des acteurs (citoyens, OBNL, institutions) auprès des instances décisionnelles lors de la gestion des projets.**
- **Favoriser la création de comités en AU qui devraient inclure impérativement une division de l'arrondissement, des organismes et des citoyens.**
- **Mettre en place un programme de financement pour la réhabilitation de sites (minéralisés ou non) pour y intégrer des éléments d'AU servant à la collectivité.**
- **Faciliter la conversion de sites vers l'AU en assurant une reconnaissance large de cette dernière et des ses importantes retombées pour la ville et ses citoyens.**

## **IV. L'agriculture urbaine comme outil d'éducation à l'environnement**

### **Mise en contexte**

Vrac environnement est grandement engagé en éducation relative à l'environnement (ERE), notamment auprès des jeunes des écoles secondaire et primaires du secteur. Les programmes et activités que nous menons visent généralement à les sensibiliser aux diverses problématiques environnementales (développer le savoir) présentes autour d'eux et à les outiller en ce sens (développer le savoir-faire et le savoir-agir). Nous promouvons à leurs côtés l'écocitoyenneté et tâchons d'en faire des « agents multiplicateurs » positifs dans leur milieu. En ce sens, apparaît tout l'intérêt de travailler avec cette jeune clientèle, généralement issue de l'immigration et francisée, qui représente une porte ouverte vers un public souvent plus difficile à rejoindre. Ainsi, nous apportons

une attention particulière aux activités menées avec les élèves afin de faire découler les apprentissages réalisés vers les familles et même de faire participer les parents.

Au-delà du savoir, du savoir-faire et du savoir-agir, nos interventions visent à développer chez les jeunes le savoir-être, soit une prise de conscience et le développement d'attitudes et de valeurs environnementales<sup>10</sup>. C'est le cœur des enfants que l'on vise à toucher ! Parmi les activités rattachées au savoir-être, on retrouve toutes celles qui ont trait à l'émotionnel, au sentimental, aux différents sens, dont celles qui privilégient un contact direct avec la nature.

Depuis 2007, Vrac environnement organise annuellement des plantations de semis avec des élèves de 4<sup>e</sup> année du primaire où sont plantés des tomates, des poivrons, des fines herbes, etc. Ces plants serviront aux jardiniers des jardins collectifs, seront utilisés par les enfants et leurs parents lors d'ateliers portant sur l'agriculture en bac ou encore ils les vendront pour amasser de l'argent pour une sortie.

En parallèle, cette activité permet d'aborder une foule de thématiques environnementales dont l'agriculture biologique, la consommation de produits locaux, la saine alimentation et les diverses techniques d'agriculture urbaine pouvant être à leur disposition. Mais surtout, cette activité, qui fait à l'unanimité le bonheur des enfants, a pour but de les mettre en contact avec la nature. C'est en effet pour eux une opportunité de mettre les mains à la terre et de prendre connaissance de la provenance et de la richesse des aliments desquels ils sont toujours plus déconnectés puisque évoluant dans un milieu urbain.

En ce sens, comme il l'a été mentionné précédemment, Parc-Extension force, notamment vu sa densité, les enfants à évoluer dans un milieu fortement bétonné, où les contacts avec la nature se font des plus rares et ceux avec la culture potagère presque absents. Pourtant, il a été observé au fil des discussions avec ces derniers qu'ils possèdent souvent déjà une connaissance de l'agriculture héritée de leur expérience antérieure dans leur pays d'origine ou celui de leur famille. Étant donc un thème qui leur est familier, il devient facile de les connecter et d'avoir leur participation avec ce type de projets de même que leurs familles.

Malheureusement, n'ayant pas encore l'espace et les ressources nécessaires à cette fin, il n'est pas possible de leur faire vivre une expérience intégrale en jardinage, soit de la graine à la récolte. Il est cependant souhaité par Vrac environnement de créer un nouveau jardin collectif qui, de concert avec d'autres organismes du quartier, permettrait d'intégrer les enfants et leurs parents qui y recevraient notamment des ateliers sur la saine alimentation. Pendant l'année scolaire, les enseignants intégreraient à leur cursus scolaire les thématiques de l'agriculture et de l'alimentation appuyés par l'organisme Jeunes pousses qui offre la formation et le matériel didactique à cet effet<sup>11</sup>. Les plantes semées par les élèves serviraient ensuite au jardin auquel ils participeraient en famille pendant l'été. Ce projet fait référence à l'expérience de la chercheuse Australienne, Amy Cutter-Mackenzie, qui a observé dans ses travaux, mentionnés plus haut, les retombées d'un tel projet parent-enfant-communauté sur l'intégration et la cohésion sociale en contexte migratoire.

---

<sup>10</sup> Sauv , L. (1997). *Pour une  ducation relative   l'environnement –  l ments de design p dagogique*, Guide de d veloppement professionnel   l'intention des  ducateurs. Montr al: Gu rin – Eska, 2e  dition, 361 p. Premi re  dition: 1994.

<sup>11</sup> <http://www.jeunespousses.ca/>

## L'agriculture urbaine ou la découverte du monde

Tel que proposé par le Programme de formation de l'école québécoise, l'ERE vise la construction d'une vision du monde. Et cette dernière débute par un contact direct avec le sujet à l'étude, soit le milieu de vie dans lequel on évolue et les différentes interactions qui nous lient à ce dernier. L'un des premiers éléments nous liant à notre environnement est sans conteste l'alimentation et l'agriculture. Voilà pourquoi ce thème est tant prisé dans les milieux scolaires et que nombres d'organismes travaillent à cet effet auprès des écoles montréalaises.

Des travaux menés par Vrac environnement en collaboration avec l'Université Concordia ont permis de faire ressortir l'importance des projets d'AU en milieu scolaire. Lors des activités de recherche menant à l'élaboration du guide l'IntEREculturel<sup>12</sup>, une centaine d'élèves de la troisième à la sixième année du primaire de trois écoles primaires situées dans des quartiers multiculturels de Montréal ont été interrogés. Nous avons cherché à connaître les activités en ERE ayant eu chez eux le plus d'impact et ayant suscité le plus leur intérêt. Les activités de jardinage de toute sorte sont ressorties bonnes premières et cela a permis de confirmer que l'une des portes d'entrées vers une conscientisation environnementale passe par le contact privilégié avec la nature.

Il en va de même pour les adultes issus de l'immigration. Le même exercice qu'avec les enfants a été mené lors d'un groupe de discussion avec sept adultes ayant passé par un processus migratoire. À la question *Quelle est la nature de votre attachement à l'environnement ? De où cela vous vient ?*, plusieurs d'entre eux ont répondu que c'est le contact avec la terre lors de travaux de jardinage dans leur pays d'accueil que l'intérêt et les préoccupations d'ordre environnemental ont pris place.

## Perdus sans la nature

Depuis 2010, l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) lance un appel aux organismes et institutions impliqués auprès des jeunes afin de promouvoir le contact de ces derniers avec la nature. Ce sujet a d'ailleurs été retenu comme thématique principale des deux derniers colloques organisés par l'AQPERE. Il en est ressorti que dans le monde urbanisé et informatisé dans lequel évoluent aujourd'hui les jeunes, le contact essentiel avec la nature s'est perdu et pourtant, ce dernier demeure fondamental dans le développement et la conception que l'on se fait du monde.

Dans son essai, *Perdus sans la nature - Pourquoi les jeunes ne jouent plus dehors et comment y remédier*, l'auteur et journaliste François Cardinal abonde dans le même sens en abordant les nombreux impacts sur la santé physique, mais aussi psychologique que cette fracture entraîne chez les jeunes. Les effets décrits vont de l'obésité à la dépression, en passant par l'hyperactivité et bien d'autres. Il parle notamment de « déficit nature », terme emprunté à l'auteur américain Richard Louv et son fameux livre *Last Child in the Woods*. Ainsi, les programmes et projets d'AU de toute sorte qui invitent les enfants à être à l'extérieur et à retrouver le plaisir de se salir les mains apparaissent tel un premier remède à cette maladie du 21<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>12</sup> <http://www.intereculturel.org/>

## Recommandations

- **Reconnaître et encourager les initiatives en AU en milieu scolaire, particulièrement dans les quartiers densément peuplés et où le contact avec la nature est moins important.**
- **Faciliter la mise en œuvre de jardins scolaires au niveau technique et financier par les commissions scolaires et les autres acteurs impliqués.**

## En conclusion

Nous avons abordé quatre sujets tout au long de ce mémoire relativement à l'AU : **comme vecteur de cohésion sociale et d'intégration; qui participe à la sécurité alimentaire; qui met en valeur des espaces en friche et comme outil d'éducation à l'environnement.**

Nous venons ainsi d'exposer une vision spécifique et propre à un milieu montréalais, soit Parc-Extension, par l'expérience de Vrac environnement en matière d'AU. Notre propos illustre principalement notre expérience qui s'inscrit dans un contexte fortement multiculturel, où le quartier constitue un lieu d'atterrissage et/ou de transition pour une importante population immigrante. Certains écrits d'auteurs ont aussi permis d'appuyer nos observations et constats.



## Résumé des recommandations

1. Reconnaître et encourager les projets collectifs d'AU comme un outil d'intégration des nouveaux arrivants et à la cohésion sociale, une question d'intérêt pour la région montréalaise qui accueille annuellement plus de 75% des immigrants au Québec et qui promeut l'interculturalisme et le « vivre ensemble ».
2. Intégrer aux projets d'AU au sein d'espaces publics (et à leurs budgets) l'installation de mobilier durable (tables, bancs, éléments d'interprétation, etc.) et ce, particulièrement au sein de quartiers moins favorisés, plus densément peuplés et plus pauvres en espaces verts, de façon à donner toute leur fonctionnalité à ces lieux de rencontre et d'échange.
3. Encourager des projets d'AU sensibles à la spécificité de leur contexte d'intervention, qui intègrent plus d'une dimension (multifonctionnalité) et qui prennent ancrage dans le milieu, (par exemple, qui adaptent certaines dimensions à la composante multiculturelle d'un quartier).
4. Mettre en lien les projets d'AU avec d'autres plates-formes clé en termes d'intégration, de soutien social et communautaire, ce qui favorise notamment l'accès à des ressources jusque-là méconnues des citoyens.
5. Reconnaître et encourager l'AU comme une solution participant à la sécurité et à la souveraineté alimentaire des populations des quartiers centraux montréalais.
6. Assurer un apport financier supplémentaire aux groupes communautaires en AU afin d'étendre l'offre des services à une clientèle plus large, et l'offre alimentaire de surcroît, et de s'adapter à la nouvelle demande alimentaire des nouveaux arrivants défavorisés.
7. Développer ou élaborer un ou des programmes de financement pour permettre à des projets-pilotes novateurs en AU d'élargir l'éventail des solutions d'une agriculture locale, rentable et près des quartiers défavorisés (l'exemple des petites serres communautaires ou des jardins collectifs gérés en partenariat).
8. Promouvoir l'inclusion et la représentativité des acteurs (citoyens, OBNL, institutions) auprès des instances décisionnelles lors de la gestion des projets.
9. Favoriser la création de comités en AU qui devraient inclure impérativement une division de l'arrondissement, des organismes et des citoyens.
10. Mettre en place un programme de financement pour la réhabilitation de sites (minéralisés ou non) pour y intégrer des éléments d'AU servant à la collectivité.
11. Faciliter la conversion de sites vers l'AU en assurant une reconnaissance large de cette dernière et des ses importantes retombées pour la ville et ses citoyens.
12. Reconnaître et encourager les initiatives en AU en milieu scolaire, particulièrement dans les quartiers densément peuplés et où le contact avec la nature est moins important.
13. Faciliter la mise en œuvre de jardins scolaires au niveau technique et financier par les commissions scolaires et les autres acteurs impliqués.

## Références

Brochure – Atlas des quartiers de Montréal, Ville de Montréal, 2004.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arr\\_vill\\_fr/media/documents/Publications\\_brochu\\_atlasquartiersF-2004.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arr_vill_fr/media/documents/Publications_brochu_atlasquartiersF-2004.pdf))

Cutter-Mackenzie, Amy. 2009. « Multicultural School Gardens: Creating Engaging Garden Spaces in Learning about Language, Culture, and Environment ». *Canadian Journal of Environmental Education*, vol. 14, p. 122-135.

Legault, A.-M.. 2011. « Les jardins collectifs en milieu urbain : Espaces d'éducation relative à l'éco-alimentation », *Mémoire de maîtrise en sciences de l'environnement*, UQÀM, 254 p.

Profil de la population du territoire de Parc-Extension, CSSS de la Montagne, 2008.

[http://www.csssdelamontagne.qc.ca/fileadmin/csss\\_dlm/Publications/CLSC\\_Profil\\_PExt\\_2008v3.pdf](http://www.csssdelamontagne.qc.ca/fileadmin/csss_dlm/Publications/CLSC_Profil_PExt_2008v3.pdf)

Plan Quartier vert, actif et en santé de Parc-Extension , Vrac environnement, 2010.

<http://vracenvironnement.org/quartier-vert/quartiers-verts-actifs-et-en-sante>

Sauvé, Lucie. 1997. *Pour une éducation relative à l'environnement – Éléments de design pédagogique*, Guide de développement professionnel à l'intention des éducateurs. Montréal: Guérin – Eska, 2e édition, 361 p.